

Compte Administratif 2020 : Présentation synthétique CCAS – Commune du PALAIS SUR VIENNE

Le compte administratif (CA) d'une collectivité ou de ses établissements publics rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Les résultats de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement sont repris au budget de l'exercice n+1 via la délibération d'affectation du résultat

Le CA doit être voté avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice



Résultat de la section de fonctionnement

- Dépenses de fonctionnement 2020 = 41 071 €
- Recettes de fonctionnement 2020 = 45 287 €

Résultat
exercice 2020
Excédent de
4 216 € (A)



Résultat de la section d'investissement

- Dépenses d'investissement 2020 = 0 €
- Recettes d'investissement 2020 = 4 369 €

Résultat
exercice 2020
Excédent de
4 369 € (B)



Reprise des résultats antérieurs de 2019

- Excédent de fonctionnement 2019 = 14 189 € (C)
- Excédent d'investissement 2019 = 28 284 € (D)

Résultats
cumulés 2020

Fonctionnement
Excédent de
18 405 €

Investissement
Excédent de
32 653 €

$$A + C =$$

$$B + D =$$

FONCTIONNEMENT

Quelles dépenses ?	BP 2020	CA 2020
Charges de personnel	350 €	260 €
Charges à caractère général	9 915 €	881 €
Autres charges de gestion courante	51 015 €	35 562 €
Charges Exceptionnelles	2 000 €	- €
Virement à l'investissement	- €	- €
Opérations d'ordre	4 369 €	4 369 €
Dépenses imprévues	1 000 €	- €
TOTAL	68 649 €	41 072 €

L'essentiel des dépenses sont constituées par les aides alimentaires et les aides exceptionnelles à hauteur de 35 562 €, le reste des dépenses étant principalement liées colis de fin d'année, le repas ayant été annulé compte tenu du contexte sanitaire.

Les ressources du budget CCAS résultent quasi exclusivement de la subvention d'un peu moins de 35 000 € allouée par le budget principal de la commune du PALAIS SUR VIENNE des concessions de cimetière pour 1/3 du remboursement des chèques d'accompagnement et du report de l'excédent dégagé en année n sur l'année n+1 s'élevant à 14 189 € pour 2020

INVESTISSEMENT

Quelles recettes ?	BP 2020	CA 2020
Produits et services	1 500 €	1 958 €
Dotations, subventions	51 900 €	35 860 €
Autres produits de gestion courantes	360 €	305 €
Atténuations de charges	660 €	377 €
Produits exceptionnels	40 €	6 787 €
Excédent de fonctionnement reporté	14 189 €	14 189 €
TOTAL	68 649 €	59 476 €

Les recettes d'investissement ont été constituées par la reprise de l'excédent 2019 à hauteur de 28 284 € et par les amortissements d'un véhicule réfrigéré et d'immobilisations pour 4 369 € soit 32 653 €. Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement sur l'exercice 2020.